

CONSEIL GENERAL DE VALANGIN

SEANCE ORDINAIRE

LUNDI 7 MAI 2012, SALLE DES CHEVALIERS, CHÂTEAU DE VALANGIN

Présidence : Elisabeth Deluz

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 12 décembre 2011
3. Examen des comptes 2011
Rapport de la Commission des finances
4. Rapport des commissions : scolaire, police du feu, urbanisme, monuments historiques, règlements, salubrité publique, trafic, naturalisation, collège
5. Arrêté modifiant la taxe des chiens
6. Discussion sur le rapport pour le nouveau Neuchâtel
7. Association région Val-de-Ruz, maintien ou non
8. Bilan de la législature
9. Informations du Conseil communal
10. Interpellation
11. Divers
12. Verrée de fin de législature au Château

Mme Deluz ouvre la séance à 20h00 et demande s'il y a des modifications ou des adjonctions à apporter à l'ordre du jour. Tel n'étant pas le cas, celui-ci peut être suivi tel quel. Mme Charrière prend la parole pour remercier Mme Bonnet Borel de son accueil au Château. Elle salue la présence de Mme Kaenel Rossel, assistante administrative à la commune de Neuchâtel (projet pour le Grand Neuchâtel) et salue également la présence des futurs conseillers généraux.

1. Appel

12 personnes présentes
2 personnes excusées : MM. Luc Balmer et Stéphane Robert
1 personne absente : Mme Christine Soguel

2. Procès-verbal de la séance du 12 décembre 2011

Pas de remarque
Au vote, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Comptes 2011

Les comptes 2011 présentent un excédent de revenus de CHF 1'203.40 pour les comptes de fonctionnement : Charges CHF 1'818'416.45 / Revenus CHF 1'819'619.85,-, et une augmentation des investissements nets de CHF 1'012'153.40.

Mme de Pourtalès, pour la commission financière, donne lecture du rapport des vérificateurs. Elle demande aux conseillers généraux de donner décharge de ces comptes.

M. Wälti fait une remarque sur les nombreux investissements qui ont été consentis par le Conseil général. Il donne une situation de la commune au niveau financier pour les 4 dernières années.

Il mentionne que c'est depuis que le radar est en place que l'on a pu investir autant, mais en majeure partie pour des travaux de sécurité routière.

La somme à amortir est de 3 millions. M. Wälti estime que ce n'est pas une situation catastrophique car on a fait pratiquement l'ensemble du PGEE. Pour l'instant, on retient les dépenses malgré que le CG a accepté plusieurs crédits. Pour 2012, l'investissement se montera aux environs de CHF 400'000,-. On devrait pouvoir faire entre 150 et 300'000,- d'amortissement chaque année.

Il signale encore que la fiduciaire a, à nouveau, été mandatée pour mettre à jour les rentrées fiscales de 2010.

Remarques :

Compte 113 439.00, recettes diverses

M. Charrière demande ce qu'il en est. Il s'agit de la part de M. Fontana aux dépenses occasionnées par son téléphone.

Compte 151 314 00 « Stand de tir ». M. Charrière. Pourquoi paie-t-on puisque l'on n'a plus de stand. M. Wälti répond que nous payons la convention avec un autre stand de tir.

Comptes 812 480 00 « Prélèvement à réserve forestière » Mme Widmer. Est-ce que c'est habituel d'avoir les comptes forestiers équilibrés de la sorte. M. Wälti répond qu'en fait, vu la mauvaise qualité du bois et des conditions difficiles pour le travailler, le service des forêts (ingénieur forestier) a été d'accord pour un petit prélèvement à la réserve pour couvrir le déficit.

Compte 942 423 06 « Carrières - redevance pour remblayage ». Mme Widmer. Va-t-on revenir à des meilleurs bénéfices à l'avenir ? Oui, répond M. Wälti, cela dépend surtout de quel côté de la carrière les extractions se prélèvent, normalement cela devrait revenir du côté de Valangin et plus sur Neuchâtel. On devrait revenir à plus ou moins long terme dans des meilleures recettes.

M. Morand. Au niveau impôts, a-t-on de la peine à encaisser. Non, répond M. Wälti on n'a pas plus de peine à encaisser. On a rendu attentif l'Etat de la baisse fiscale de l'ordre de 27%, cela semblait bizarre. Cela fait une année que l'Etat prend la commune de haut, les conseillers communaux ont eu plusieurs contacts avec les responsables des contributions mais n'ont donné que des réponses floues. M. Wälti a eu un entretien, en décembre 21001, avec les 3 chefs de service et M. Studer, c'était toujours flou. Après coup si ce qu'ils avaient affirmé s'était avéré juste, on n'en serait resté là, mais ce qu'ils ont affirmé était faux. Maintenant, M. Studer propose de refaire une rencontre entre notre fiduciaire et le responsable du service des contributions, M. Wahid. Le Conseil communal a redonné un mandat à la fiduciaire (CHF 2'000.-). Si les explications ne sont pas plus claires, on prendra la voie du ministère public. On ne sait pas comment cela finira.

M. Charrière demande si un débit-mètre est maintenant installé ? M. La Grutta répond qu'il aura des débit-mètre, c'est l'A4-EOVR qui va les faire poser.

Au vote :

Article 1 : 11 oui

Article 2 : 11 oui

Article 3 : 11 oui

L'arrêté dans son ensemble : 11 oui, à l'unanimité.

4. Rapports des commissions

Salubrité publique et monuments historiques. M. A. Charrière

Ces deux commissions ne se sont pas réunies

Naturalisation et agrégation M. Charrière

Deux cas ont été soumis. Le premier M. Michaël Pereira a été accepté. M. Pereira est naturalisé et originaire de Valangin.

L'autre cas, M. Gaspard Delachaux. Cette personne n'a pas pu retrouver son origine de Valangin perdue par son père lors de son installation dans le canton de Vaud à l'époque.

Une réintégration d'une origine est seulement possible pour les femmes qui l'aurait perdue en se mariant.

Urbanisme, M. Allemann.

Rien à signaler

Police du feu.

Le rapport a été envoyé à l'ECAP

Conseil d'établissement scolaire, Mme Charrière

Le CES s'est réuni pour le suivi de la vie des classes. Il y a eu l'engagement d'une nouvelle institutrice, Mme Florence Kolly à la rentrée d'août 2011. Malheureusement, cette institutrice a donné sa démission pour la rentrée 2012-13. Il faudra donc lui trouver un/une remplaçant/e.

La fête de Noël à Valangin s'est bien déroulée. Nombreuses séances ont eu lieu pour la mise en place des cercles scolaires.

Décision importante : le déplacement des cycles : le cycle 1 à Boudevilliers et le cycle 2 à Valangin.

La 8H (ancienne 6^{ème}) ira à Fontaines car ce degré passe au primaire. Elle quitte l'ESRN pour La Fontenelle, cercle scolaire Val-de-Ruz.

Les autres commissions ne se sont pas réunies.

5. Arrêté modifiant la taxe des chiens

Un rapport a été envoyé.

M. Allemann estime que c'est une grosse augmentation de CHF 50,- à CHF 90,-. C'est un peu beaucoup.

M. Wälti fait part d'un courrier de l'Etat qui voulait s'occuper de la gestion intégrale de ce dossier, et fixer une taxe identique dans tout le canton et redistribuer la moitié aux communes. Le Conseil communal a répondu par la négative comme toutes les communes du canton d'ailleurs. C'est tout de même la commune qui a le plus de travail. On ne verrait pas pourquoi ce serait l'Etat qui devrait encaisser une partie plus importante.

M. Wälti informe encore qu'une demande pour la pose d'un nouveau robidog à la route de Boudevilliers a été faite et que cela coûte env. CHF 500,-.

Au vote :

Article 1 : 11 oui

Article 2 : 11 oui

Article 3 : 11 oui

Arrêté dans son ensemble : 11 oui

6. Discussion sur le nouveau Neuchâtel

Le rapport a été envoyé à tous les conseillers généraux.

Mme Charrière reprend quelques points. Page 19, est souligné que les communes de Valangin et d'Enges sont prédisposées à un rapprochement institutionnel quel qu'il soit, qui leur permettra d'offrir les prestations souhaitées par leur population pour l'accueil parascolaire, l'enseignement primaire, etc. Il est vrai que nous avons déjà pas mal de rapprochements, on est entré dans les cercles scolaires puisque c'était obligatoire, et nous avons des prestations que nous aimerions maximales. Vous vous rappelez qu'en ce qui concerne la fusion avec le Val-de-Ruz, vous aviez refusé et que vous aviez demandé que le Conseil communal regarde ce qu'il en était avec le nouveau Neuchâtel, disons qu'il y a des propositions intéressantes, mais nous sommes assez dubitatifs devant les problèmes qui sont soulevés par les différentes options et par les différentes

communes (Paroisse, le Grand entre-deux-lac, la partie ouest Corcelles, qui est très preneur et Peseux hésitant). A Valangin on sait que nous sommes pris entre 2, il faudra peut-être laisser un jour la population s'exprimer.

Le processus est actuellement un peu plus lent, les décisions ne se prendront vraisemblablement que dans quelques années.

M. Charrière estime, sans vouloir bousculer les choses, que Neuchâtel est à 6min. de Valangin et qu'il serait plus pour un rapprochement avec cette ville qui bénéficie déjà de toute l'infrastructure politique, notamment un conseil communal déjà en place, alors qu'au Val-de-Ruz, tout est à mettre en place. De plus, il estime que les pro-fusion pour la nouvelle entité Val-de-Ruz n'ont pas été corrects en fixant le coefficient d'impôt. Ils ont voulu tricher pour faire passer la fusion. On pourra en reparler dans quelques mois.

Il ajoute qu'il faut voir comment cela tourne au Val-de-Ruz. Pour sa part, il estime que l'on peut attendre, assainir les finances, finir les travaux à Valangin avant de se décider à une éventuelle fusion.

M. Allemann renchérit en mentionnant la proximité de Neuchâtel si ce n'était qu'en terme de forêts.

Mme de Angelis demande si des personnes de Valangin ont réclamé pour voter ou qui ont demandé pourquoi on n'avait pas voté ? Non, répond le Conseil communal, aucune demande, aucune réclamation.

M. Charrière donne son avis, en aparté, sur le Transrun.

Il s'ensuit une discussion sur le Transrun entre M. Charrière et M. Wälti. Il y aura toujours des bus, il ne faut pas tout mélanger.

M. Wälti. Grand Neuchâtel, rien n'aboutit, car il y a beaucoup de projets pour d'autres communes concernées. On a le temps, on peut encore faire beaucoup de choses à Valangin avant de se décider. Dans 4 ans, possibilité de voter. On peut rentrer dans une grande agglomération et on peut aussi rester un petit village de gaulois. Ce n'est pas la plus pire des situations.

Au niveau des infrastructures scolaires, ce serait mieux de rester sur le Val-de-Ruz.

Il s'ensuit une discussion sur la cadence des transports en commun, par rapport au Transrun.

CRTVR, on peut lire ce dossier sur Internet, selon M. Wälti.

7. Association région Val-de-Ruz, maintien ou non

Mme Charrière. On fait partie de cette association depuis une législature et demi, on paie des cotisations, cette association travaille sur différents points. Deux réunions annuelles, compte et budget, toujours la même chose, on a de la peine à comprendre les comptes, très nébuleux, on parle beaucoup des chemins chouettes. Mais s'il faut faire partie d'une association pour parler de ce sujet, une info papier suffirait.

Mme de Angelis Margueron demande si on peut sortir de cette association. ?

Mme Charrière dit que cette association a été faite pour qu'on se rencontre entre toutes les communes et qu'on discute de divers sujets. Malheureusement cette association a été reprise par le groupe « fusion ». L'association voulait mettre sur pied un programme d'urbanisme, pas nécessaire pour toutes les communes. Ils prévoyaient déjà la partie fusion.

Nous ne serons plus que 2 communes. A-t-on besoin d'une association pour 2 communes. Etant donné que les projets vaudruziens vont être repris par la grande commune, à Valangin on n'aura plus rien à dire.

Mme Aquilon demande qui s'occupe de cette association au sein du Conseil communal. C'est M. La Grutta. La Grande commune, par la voix de M. Henri, président de l'ARVR, veut continuer. Au Val-de-Travers, elle subsiste avec 3 communes.

Il est très mitigé, pour 2 communes, il ne voit pas très bien le but.

Cette association est constituée uniquement de conseillers communaux des communes du Val-de-Ruz, pour chercher des projets que l'on pourrait faire ensemble, mais comme il n'y aura plus que 2 communes, on pourrait passer par des bilatérales plutôt que de maintenir une association rien que pour cela, avec les inconvénients des séances, etc.

Au vote :

9 voix pour la résiliation et 2 abstentions

8. Bilan de la législature

Mme Charrière pour l'administration

Durant cette législature, grand changement : Mme Wittwer a donné sa démission et on a nommé Mme Dubois comme administratrice. Après quelques aléas en fin de contrat avec Mme Wittwer, on a eu la chance de trouver une administratrice qui donne entièrement satisfaction.

Heures d'ouverture du bureau communal. Elles ont été augmentées à la satisfaction de tous.

Site Internet : a été totalement transformé. Merci à M. Fontana qui s'est investi dans ce travail. De plus, cela fait une économie de CHF 2'000,-. Il est mis à jour le plus souvent possible

Les fêtes : jeunesse, fête du 1^{er} août avec le Val-de-Ruz, la course des aînés avec Boudevilliers, dernière fois cette année ensemble. Tout s'est toujours bien déroulé.

Séances d'information plus ou moins suivies par la population.

La collaboration avec Boudevilliers continue par des séances annuelles. Le point fort ce sont les remplacements entre Boudevilliers et Valangin car ils ne sont plus aussi importants, Boudevilliers restant ouvert, on peut toujours leur demander un coup de main pendant les vacances de l'administratrice.

Le CES avec Boudevilliers, excellente collaboration. MM. Fontana et Tavernier se remplacent pendant les vacances et depuis janvier 2012, ils collaborent au ramassage des déchets.

Discussion en ce qui concerne le terrain de football.

Développement du village, M. La Grutta. Bonne collaboration avec le Château, la foire aux puces, concerts Ascoval, fête de la Saint-Nicolas, petit train cela a toujours lieu.

Et cela va continuer.

Pas de changement pour recevoir les nouveaux citoyens, mais c'est en cours d'élaboration.

Déchets, nombreux changements, avec la taxe au sac. Pour le ramassage depuis le début de cette année, le lundi et avec 2 employés communaux. Cela fonctionne bien.

Place de jeux, crédit voté et une commission sera mise en place.

La paroi anti-bruit, autoroute, en stand-by.

le plan de quartier de La Sauge, en stand-by, divergence entre les 2 propriétaires.

L'amélioration de l'eau PGEE, dossier bien avancé par encore fini mais on arrive au bout.

La qualité de l'eau, motion Charrière, cela va de l'avant, pas terminé.

M. Wälti. Au niveau financier, projet de rester avec des comptes qui couvrent les gros investissements, mais il faut rester prudent dans les dépenses.

Au niveau du trafic, fait bien plus que ce qui était prévu, avec le point noir de La Borcarderie qui a été fait alors que la commission avait seulement demandé d'y penser.

Futur giratoire. L'Etat avait demandé que la priorité soit donnée à ceux qui viennent de Dombresson, mais le Conseil communal a préféré la création d'un mini-giratoire.

Il sera escamotable, de façon à ce que les gros véhicules puissent passer par-dessus. Il sera à l'essai pendant un an.

M. Vieira. Réalisation de 3 trottoirs : la Sauge, la Borcarderie, et au nord de la Collégiale. Passerelle en bois route des Scies. Travaux de mise en séparatif eau usée - eau claire, Stand, Biolet, Saut et autour de la Collégiale. Refait certaines conduites réseau d'eau et remplacer certains hydrants et aussi l'éclairage public.

Le plan de quartier de la Sauge est en cours. Nous avons lancé une enquête pour le chauffage à distance au bois. Le constat a été négatif, pas assez de propriétaires intéressés. Projet abandonné.

Une convention comprenant un droit de superficie avec l'entreprise Facchinetti pour la carrière.

Ancienne STEP démolie.

Amélioration de la détection incendie de la salle de gym et locaux annexes.

M. Challandes remercie le Conseil communal du travail effectué, c'est impressionnant et qu'il continue de faire la même chose.

9. Informations du Conseil communal

M. Vieira informe que le toit du collège sera refait durant les vacances d'été, des panneaux solaires seront installés. L'entreprise Aiassa fera les travaux de réfection du toit et l'entreprise Perroud posera les panneaux solaires. Un pré-contrat avec EWZ concernant la production d'électricité a été signé.

M. La Grutta informe que les 4 communes (A4-EOVR) auront un système qui s'appelle Pressidata qui donnera exactement le débit des 4 communes. Le système est bien, même s'il y a une panne détectée, les responsables sont avertis très rapidement.

Motion Charrière. 2 campagnes d'échantillonnage depuis le dernier Conseil général, une qui a eu lieu du 17 au 20 février où les fosses étaient pleines au Sorgereux et où il y avait encore de la neige. Le taux de nitrate se situait en 3,5 à 20,4 rien d'alarmant, mais pas très porteur comme période. L'autre a été faite au mois d'avril les résultats ne sont pas encore connus. Une information suivra.

Déchets. Les deux employés communaux (Valangin et Boudevilliers) sont derrière le camion et les deux villages sont ramassés le lundi matin. La collaboration se passe bien. Il y a moins de déchets. Sacs noirs : problème il y en a encore mais on ne trouve pas les propriétaires de ces sacs, donc on n'a pas pu mettre d'amende.

Très important : plastique, on peut toujours les déposer à Plaines-Roches.

M. Charrière revient sur sa motion. Il a eu un contact avec le bureau Matthey. Personnellement, il fait faire des prélèvements par un bureau agréé. Certains résultats sont suffocants vu la teneur en nitrate. Le bureau Matthey s'est déplacé chez lui, a appris qu'une fosse à purin avait une fuite, mais cela n'entre pas dans le cadre de ce qu'il avait demandé. Il aurait aimé avoir un rapport, on ne sait pas où en est l'étude. On est en droit d'avoir ces renseignements quand on paie un bureau agréé. La motion remonte à trois ans, mais on n'est même pas en possession d'un début de rapport. Il est un peu déçu.

M. La Grutta répond qu'il y a eu une campagne d'échantillonnage où les taux étaient bas, le 3 avril une 2^{ème}. Un rendez-vous est prévu le 8 mai avec la personne responsable. On connaîtra les résultats de la 2^{ème} campagne d'échantillonnage. Cela suit son cours. Il donnera un compte-rendu à la prochaine séance du Conseil général.

M. Charrière aimerait les résultats avant la prochaine séance.

Mme Charrière dit que le 8 mai il sera aussi question de voir la suite du travail, pas seulement l'échantillonnage. Le bureau Matthey, par Mme Scalia, fera des propositions pour la suite à donner.

Mme Deluz demande qu'un courrier soit envoyé aux conseillers généraux.

Les résultats officiels de l'Etat sont affichés dans la vitrine. De plus, ils paraissent aussi sur le site Internet.

Les résultats de Mme Scalia seront également affichés.

M. Wälti informe que Bernard Matthey a remis son bureau à Mme Scalia au 1^{er} janvier 2012.

10. Interpellation

RAS

11. Divers

Mme Charrière informe que la prochaine séance de constitution aura lieu le 11 juin 2012. Elle remercie ceux qui arrêtent, pour le travail accompli. On aura le regret de certains visages et on en accueillera d'autres, c'est ainsi.

M. Vieira remercie ses collègues pour la bonne collaboration, pour la très bonne ambiance qui règne lors des séances du Conseil communal car chacun tire à la même corde.

Il remercie les conseillers généraux pour la confiance témoignée vis-à-vis du Conseil communal.

12. Verrée de fin de législature

Mme Bonnet Borel remercie les autorités d'avoir choisi le Château pour sa dernière séance de cette législature.

La parole n'étant plus demandée, la présidente lève la séance à 21h30.

La présidente

L'administratrice